



**Membres de la CDSAGM :**

- AMGM
- Aumônerie communautaire pour les ex-détenus
- Atlantic People's Housing Ltd.
- Blanket Drive
- BUILT Network Moncton Inc.
- Elizabeth Fry Society of NB
- Foyers de la Jeunesse de Moncton inc.
- GRC Codiac
- L'Armée du Salut
- Maison Nazareth House
- Mobile One Community Services Inc.
- New Life Mission Inc.
- SCHL
- SIDA Moncton Inc.
- Société John Howard du Grand Moncton Inc.
- Ville de Dieppe
- YMCA
- YWCA

**MISSION**

Le Comité directeur des Sans-abri du Grand Moncton (CDSAGM) est un comité mixte représentant les organismes du Grand Moncton qui travaillent auprès des sans-abri et des personnes susceptibles de le devenir.

Établi en 2000, le CDSAGM offre du leadership et coordonne la communication entre les intervenants et les fournisseurs de services afin d'assurer la mise en oeuvre du plan communautaire de lutte contre l'itinérance du Grand Moncton.

Il travaille également à sensibiliser la population aux questions touchant l'itinérance, la pauvreté et le logement.

[www.monctonhomelessness.org](http://www.monctonhomelessness.org)

Compte rendu sur la stratégie de réduction de la pauvreté

***Le ministre du Développement social dit que les niveaux d'aide sociale actuels constituent un déshonneur***

Le forum final sur la pauvreté, qui a eu lieu à Saint John à la mi-novembre, a concocté ce qui pourrait devenir un « *nouvel arrangement* » pour les pauvres de la province. Les paroles du ministre du Développement social, Kelly Lamrock, qui est l'un des coprésidents de l'Initiative de réduction de la pauvreté, ont été largement diffusées dans les médias. Il a déclaré que les niveaux d'aide sociale au N.-B. constituaient un déshonneur et qu'on allait les augmenter de 80 p. 100 au cours des cinq prochaines années. Actuellement, le N.-B. a les taux d'aide sociale les plus bas de la région. Certaines des mesures prioritaires du Plan d'inclusion économique et sociale du N.-B. (disponible au <http://www.gnb.ca/0017/promos/0001/index-f.asp>) comprennent les suivantes :

Immédiatement :

- Élimination de l'aide temporaire du programme d'aide au revenu (pour personne seule en mesure de travailler);
- Prolonger la carte médicale pour les personnes qui quittent l'aide sociale pour au moins trois ans, d'ici à ce que le programme de prescription des médicaments soit établi;
- La politique économique des ménages va seulement s'appliquer aux bénéficiaires de l'aide au revenu qui sont en relation conjugale.

D'ici cinq ans :

- Importante refonte de la politique économique des ménages;
- Services dentaires et de la vue pour les enfants des familles à faible revenu (d'ici le 1 avril 2011);
- Offrir plus de possibilités de gains monétaires lorsque les individus font la transition au travail;
- Augmenter le salaire minimum pour atteindre la moyenne de l'Atlantique d'ici le 1 septembre 2011 et l'indexer au taux d'inflation par la suite;
- Fournir du financement stable aux refuges pour sans-abris;
- Prévoir des protections pour les locataires de chambres et pensions dans la *loi de la location des locaux d'habitation*;

Le premier plan de réduction de la pauvreté du Nouveau-Brunswick, dont la mise sur pied a pris un peu plus d'un an, est le point culminant d'un exercice de mobilisation du public auquel ont participé plus de 2500 Néo-Brunswickois de tous les horizons. *Nous vous tiendrons au courant des progrès réalisés.*

***L'itinérance est toujours source de solitude mais encore davantage à Noël. Durant les fêtes, n'oubliez pas les personnes démunies.***



Les hommes habitant des maisons de chambres courent quatre fois plus de risque de mourir prématurément

## **Les Canadiens pauvres risquent de mourir plus jeunes**

Les Canadiens habitant des refuges pour sans-abri et des maisons de chambres ont une espérance de vie beaucoup plus courte que la population générale selon une nouvelle étude de dix ans menée par une équipe de recherche de l'hôpital St. Michael's de Toronto et publiée dans le British Medical Journal. Des chercheurs ont découvert que la possibilité que les sans-abri ou les personnes habitant un logement précaire vivent au-delà du seuil de 75 ans est de 32 p. 100 chez les hommes et de 60 p. 100 chez les femmes, comparativement à 51 p. 100 et 72 p. 100 respectivement chez le groupe au revenu de plus bas de la population canadienne. Par conséquent, la probabilité qu'un homme de 25 ans habitant aujourd'hui un logement marginal vive jusqu'à 75 ans est égale à l'espérance de vie du jeune homme moyen de 1921, bien longtemps avant l'arrivée des antibiotiques et des autres traitements d'importance vitale. Dans le cas des femmes sans abri ou habitant un logement précaire, leur chance de survivre jusqu'à 75 ans est la même que celle des femmes de la population générale canadienne de 1956. Voici d'autres conclusions :

- Les hommes habitant dans des maisons de chambres sont quatre fois plus susceptibles de mourir prématurément que les autres personnes;
- Les maladies liées à l'usage de l'alcool et des drogues ainsi que les maladies liées au tabagisme sont considérablement plus fréquentes dans cette population;
- Les personnes habitant des logements marginaux ont un accès beaucoup plus précaire aux soins de santé.

Lisez le rapport complet sur le site Web du CDSAGM.

## **L'itinérance commence à être considérée comme un mode de vie normal dans les T.-N.-O**

Dans les Territoires du Nord-Ouest, toutes les femmes peuvent être considérées comme étant à risque de devenir des sans-abri parce qu'un petit changement de leurs circonstances peut mettre en péril la structure fragile de leur vie qui leur permet de combler leurs besoins de base. Même si toutes les personnes qui habitent dans les Territoires du Nord-Ouest reconnaissent que le logement est un problème important, peu d'entre elles comprennent la constellation complexe de facteurs, dont beaucoup vont bien au-delà de la pénurie de logements, qui contribue à garder des milliers de femmes et leurs enfants dans un état d'itinérance absolue ou cachée. (Lisez le rapport complet sur le site [www.homelesshub.ca/](http://www.homelesshub.ca/))

La pauvreté en Ontario

## **Indice de défavorisation**

Trouver une mesure exacte de la pauvreté n'est pas chose simple. Le seul outil de mesure que l'on possède au Canada est les Seuils de faible revenu utilisé par Statistique Canada. Cependant, le SFR compte plusieurs faiblesses. C'est un système difficile à expliquer; en ce sens qu'il s'agit d'une mesure relative de la pauvreté qui ignore le besoin absolu. Statistique Canada décourage actuellement son utilisation à titre d'indicateur de la pauvreté.

La province de l'Ontario vient d'annoncer un « indice de défavorisation, » une liste d'articles ou d'activités considérés comme étant nécessaires à un niveau de vie approprié mais que les personnes vivant dans la pauvreté n'ont probablement pas les moyens d'acquérir. Les articles inclus dans un indice de défavorisation ne constituent pas une liste exhaustive de besoins de base car, dans une société prospère comme l'Ontario, la plupart des foyers, même les foyers pauvres, sont susceptibles de posséder la plupart des articles de première nécessité. Les articles inclus dans l'indice visent à distinguer les personnes pauvres des personnes qui ne le sont pas. D'après les études menées, les articles inclus dans l'indice de l'Ontario sont tous largement perçus comme étant nécessaires pour pouvoir considérer qu'un foyer a un niveau de vie supérieur au niveau de pauvreté.

### **QUELS SONT LES ARTICLES INCLUS?**

- \* Mangez-vous des fruits et légumes frais chaque jour?
- \* Êtes-vous en mesure d'accéder aux soins dentaires si nécessaire?
- \* Mangez-vous de la viande, du poisson ou un équivalent végétarien au moins tous les deux jours?
- \* Êtes-vous en mesure de remplacer ou de réparer des appareils électriques qui ne fonctionnent plus (aspirateur ou grille-pain par exemple)?
- \* Disposez-vous de vêtements adéquats pour un entretien d'embauche?
- \* Pouvez-vous utiliser un moyen de transport pour vous déplacer au sein de la collectivité (votre véhicule, l'autobus ou un mode de transport équivalent)?
- \* Pouvez-vous inviter des amis ou de la famille à prendre un repas au moins une fois par mois?
- \* Vivez-vous dans une maison ou un appartement sans organismes nuisibles tels que des cafards?
- \* Êtes-vous en mesure d'acheter de modestes cadeaux à votre famille ou à vos amis au moins une fois par an?
- \* Avez-vous un passe-temps ou pratiquez-vous un loisir?

### **COMMENT L'INDICE FONCTIONNE-T-IL?**

D'après cet instrument de mesure, un enfant ne jouit pas d'un niveau de vie acceptable si sa famille n'a pas les moyens de s'acheter au moins deux articles dans une liste donnée de dix articles de base. Un sondage réalisé aux mois de mars et d'avril 2009 a révélé que 12,5 pour 100 des enfants de l'Ontario manquaient d'au moins deux articles.

<http://news.ontario.ca/mcys/fr/2009/12/indice-de-defavorisation-de-lontario.html>

## Journée nationale du logement abordable – Focus sur femmes



La Journée du logement abordable du Comité directeur des sans-abri du Grand Moncton, qui a eu lieu le 20 novembre, a connu un franc succès. Plus de 80 personnes ont participé au dîner axé sur le besoin de logements d'urgence, de transition et avec services de soutien pour les femmes du Grand Moncton. De droite à gauche, Kit Hickey (à droite) de Housing Alternatives Inc. et Sharon Amirault (directrice exécutive, First Steps Housing Project Inc.), toutes deux de Saint John, étaient les conférencières invitées. Francine DiMambro, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le promoteur de l'événement; à l'extrême gauche, Laura Selig (New Life Mission et membre du CDSAGM), maîtresse de cérémonie. La journée a fait ressortir le besoin pressant de logements d'urgence et de logements avec services de soutien pour les femmes du Grand Moncton.



### Réchauffez-vous la tête et le cœur!

L'organisme Foyers de la jeunesse de Moncton Inc. est d'avis que chacun mérite un endroit sécuritaire et abordable où vivre. L'organisme FJM est partenaire, pour la troisième année de suite, de Raising the Roof – Chez Toit, le seul organisme de charité canadien voué principalement aux solutions à long terme à l'itinérance. En tant que partenaire, FJM vend des tuques ! Les fonds amassés à l'occasion de la campagne de vente de tuques *Chez Toit* sont consacrés aux programmes offerts par les partenaires et les agences de partout au pays, qui améliorent la vie de milliers d'hommes, de femmes et de jeunes qui sont sans-abri ou qui risquent de le devenir. Dans le Grand Moncton, les fonds seront remis à Youth QUEST Central et au programme de logements de transition.

### **OU SE PROCURER UNE TUQUE?**

Les tuques sont offertes dans le noir ou le beige en échange d'un don minimum de 10 \$. Actuellement, on en retrouve chez Lounsbury Furniture Ltd. (chemin Mountain), Read's Newstand (Moncton et Riverview), Timothy's (rue Main), Video Tech (chemin Mountain), succursales de la Banque royale du Canada (Grand Moncton), Youth QUEST Central (199, rue St. George) et les Foyers de la jeunesse de Moncton Inc. (536, chemin Mountain). Nous avons également besoin de responsables pour aider l'organisme Foyers de la jeunesse à atteindre son objectif de vente de 2400 tuques. Si vous souhaitez vendre/exposer les tuques dans votre commerce ou votre organisation ou que vous voulez devenir bénévole à l'une de nos activités, communiquez avec nous : [developmentoffice@myrinc.com](mailto:developmentoffice@myrinc.com).

Le 2 février 2010, proclamé le mardi des tuques, montrez que vous avez à cœur le sort des sans-abri du Canada en portant votre tuque.

### Les membres du CDSAGM au petit déjeuner de la Journée mondiale du SIDA



De d. à g., Sue Calhoun, agente de développement communautaire pour le Comité directeur des sans-abri du Grand Moncton, Debby Warren, directrice exécutive de SIDA-AIDS Moncton Inc. et Laura Selig, directrice exécutive de New Life Mission, ont assisté au petit déjeuner de la Journée mondiale du SIDA à Fredericton, le 1 décembre. Elles sont accompagnées par Graydon Nicholas, lieutenant-gouverneur de la province et parrain d'honneur du partenariat des organisations communautaires sur le SIDA au N.-B.

**VOS COMMENTAIRES, VOS IDÉES ET VOTRE RÉTROACTION SONT GRANDEMENT APPRÉCIÉS. PRIÈRE DE LES TRANSMETTRE À SUE CALHOUN, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, À L'ADRESSE [moncton.homelessness@gmail.com](mailto:moncton.homelessness@gmail.com)**

**Si vous avez des questions concernant la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance 2007-2009, vous pouvez rejoindre Mireille Roy à Service Canada au 506-851-3554 ou [mireille.roy@servicecanada.gc.ca](mailto:mireille.roy@servicecanada.gc.ca)**